

Relation entre la formation universitaire et l'environnement économique

Hassane, Djaidier, Maître de conférences,
djaidier64@yahoo.fr.

Ecole Supérieure de la Sécurité Sociale

Résumé

La création d'entreprise est l'épicentre de l'initiative économique. Un passage obligé certes, mais un passage pas suffisamment balisé et qui ne donne pas encore une bonne visibilité. C'est pourquoi l'entreprise doit être lancée sur de bonne base et du point de vue entrepreneurial, une des conditions nécessaires pour la création, et surtout la réussite d'une entreprise est qu'il y'a une compatibilité entre le savoir-faire, les capacités ou les qualifications ou la formation de l'individu et le domaine de l'activité dans laquelle l'entreprise va être créée.

Dans le cadre du dispositif ANSEJ, la question suivante est restée souvent sans réponse : Existe-t-il ou non une relation entre les spécialités des promoteurs¹ diplômés de l'enseignement supérieur et les domaines d'activités des entreprises créées par ces derniers ?

Pour ce faire, à travers l'étude d'un échantillon constitué de 302 diplômés ayant décidé de se lancer dans la création d'entreprise dans le cadre du dispositif ANSEJ durant l'année 2011.

Mots Clés

Entrepreneuriat, diplômés universitaires, domaine d'activité, création d'entreprise, corrélation, tests d'hypothèses, méthodes statistiques.

Abstract

Business creation is the epicenter of economic initiative. An obligatory passage certainly, but a passage not sufficiently marked and which does not yet give good visibility. This is why a business must be launched on a good basis. One of the necessary conditions for the creation, and especially the success of a business is the compatibility between the know-how, the capabilities and the training background of the entrepreneur and the activity sector.

¹ Entrepreneurs

Within the framework of the ANSEJ system, the following question has often remained unanswered: Is there a relationship between the entrepreneur training's specialty and the activity sector of the business created?

To do this, through the study of a sample made up of 302 graduates who decided to create their own business as part of the ANSEJ scheme during 2011.

Keywords

Entrepreneurship, university graduate, activity sector, business creation, correlation, test of hypotheses, statistical methods.

1. Introduction

Le phénomène des universitaires créateurs d'entreprises "spin-offs" est apparu depuis plusieurs décennies aux États-Unis et plus tard en Europe. En Algérie les spin-offs universitaires ont toutefois connu un retard de démarrage. Néanmoins en peut dire que le phénomène a cependant pris un envol considérable ces dernières années surtout depuis l'année 1993.

Ce développement tient fortement à l'évolution de l'attitude des pouvoirs publics, de la société et surtout des universités vis-à-vis des spin-offs. Jusqu'au la fin des années 1990, parfois même au-delà, les universités se montraient hostiles ou, au mieux, indifférentes à leur égard. Les spin-offs se trouvaient alors au centre d'un débat culturel, les universités considérant la poursuite d'objectifs de développement de l'esprit d'entreprises chez les étudiants comme incompatible avec l'esprit de la recherche scientifique cet état de fait est fortement présent jusqu'à nos jours chez certains de nos gestionnaires des universités, qui stipule que celle-ci devant être totalement orientés à la formation académique orientés vers la formation des cadres indispensable au fonctionnement de la sphère de production de biens et des services.

Avec l'évolution des mentalités, on a vu progressivement se mettre en place, d'une part, au sein de plusieurs universités des formations en entrepreneuriat et d'autre part, des structures d'accompagnements à la création d'entreprises telle que les maisons d'entrepreneuriat et pas ailleurs et, à l'initiative des pouvoirs publics un certain nombre d'institution d'accompagnement à la création d'entreprise ont vu le jour.

- Et c'est dans ce cadre, que depuis 1996, les structures d'appui à la création d'entreprises se sont multipliées depuis 1996 par la création d'institutions nouvelles à savoir :7L'Agence de Promotion de Soutien et du Suivi des Investissement (APSI) ;
- L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) ;
- L'Agence Nationale de Gestion de Micro Crédit (ANGEM) ;
- La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC).

Cette évolution est due en grande partie à la compréhension grandissante par la société et par les pouvoirs publics de l'intérêt que représente la création d'entreprise dans une perspective de développement économique et sociale. Néanmoins le maintien de la compétitivité dans l'économie exige en effet des compétences managériales, technologiques et innovatrices de plus en plus poussées. Le transfert du savoir, de la technologie des universités vers le secteur économique et surtout vers le secteur privé, notamment par le biais des spin-offs, trouve tout naturellement sa place dans cette optique, à tel point que l'on peut y voir une nouvelle "mission" dévolue aux universités.

Cette nouvelle mission amène de nombreuses questions : quelles sont les conséquences pour les universités et quel doit être leur rôle ? Quel est l'impact économique des spin-offs ? Faut-il favoriser ce type de valorisation par rapport à d'autres ? Quelles sont les motivations qui poussent des universitaires à créer une spin-off ? Comment identifient-ils les opportunités de création d'une entreprise ? Comment se déroule cette création et quels sont les facteurs explicatifs du succès ? Quel rôle joue l'environnement dans la création et/ou le succès des spin-offs ?... Dans la réalité économique et sociale, il a été constaté un faible nombre de diplômés universitaires ayant procédé à la création d'entreprises, puisque nous enregistrons à titre d'exemple dans le cadre du dispositif ANSEJ (voir tableau 1), des taux annuels des créateurs d'entreprises universitaires qui oscille entre 10 à 13%² de l'ensemble des créateurs et ce, pour les années 2005 à 2008.

² Source ANSEJ

Tableau 1. Evolution des taux annuels de création d'entreprises par les universitaires

| Années | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--|--------|--------|--------|--------|
| Nombre d'entreprises | 10.549 | 8.645 | 8.102 | 10.634 |
| Nombre d'entreprises créées par des | 1.165 | 910 | 867 | 1.342 |
| Taux des entreprises créées par des universitaires | 11% | 10,53% | 10,70% | 12,62% |

Source : ANSEJ

La question récurrente qui revient souvent à ce niveau chez les décideurs et plus particulièrement chez les gestionnaires chargés des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise : Est-ce que cette faiblesse est due à l'inadaptation du système éducatif et principalement universitaire aux réalités économiques et sociales de notre pays ?

Ainsi, notre étude est structurée autour de deux parties principales. La première partie est consacrée à la présentation des freins à la création d'entreprise.

La deuxième partie aborde l'essence même de notre étude, ainsi l'accent sera mis, dans un premier temps, sur la présentation de la source de nos données. Dans un deuxième temps nous analysons les traits et les caractéristiques des diplômés universitaires ayant procédé au passage à l'acte de création d'entreprise. Dans un troisième temps nous présenterons les deux variables objet de notre étude, ainsi que les outils statistiques les plus adaptés permettant de répondre à notre principale question. Nous exposerons ensuite les résultats auxquels nous sommes arrivés. Enfin nous terminons notre étude par des propositions sur des axes de réflexions permettant l'introduction et le développement de l'esprit entrepreneurial au sein de l'université algérienne.

2. Revue de littérature

2.1. Les approches de la recherche en entrepreneuriat

Plusieurs études ont été menées au cours de ces dernières années sur l'entrepreneur, ces recherches et études ont évolué, dans trois directions différentes. En effet, dans la théorie entrepreneuriale on distingue trois approches principales :

Approche comportementale

C'est l'approche la plus ancienne, elle est directement héritée des grands auteurs et penseurs de la théorie économique tels que Richard Cantillon, Jean Baptiste Say et Joseph Schumpeter ou Kirzner. Selon cette approche, l'entrepreneuriat³ est plus qu'un ensemble de traits ou de caractéristiques individuels.

Approche déterministe

Cette approche qui est qualifiée de déterministe ou « Trait Approach » est apparue à partir des années 50. Elle considère l'entrepreneur comme le centre d'analyse. Elle essaye d'identifier les caractéristiques essentielles et personnelles de l'entrepreneur.

Approche processuelle

A partir des années 90, une troisième approche contemporaine est apparue, l'apparition de ce courant est justifiée par l'idée que les entrepreneurs et leurs projets d'entrepreneuriat sont différents les uns des autres.

Le tableau ci-après établi par Alain Fayolle synthétise de manière exceptionnelle les trois approches de la recherche entrepreneuriale.

³ L'entrepreneurship ou entrepreneuriat c'est l'approche qui traite de la création d'entreprise, du processus par lequel de nouvelles entreprises viennent à exister.

Tableau 2. Les trois approches de la recherche en entrepreneuriat

| Question principale | What (Approche comportementale) | Who / Why (Approche déterministe) | How (Approche processuelle) |
|----------------------------|--|---|---|
| Echelle du temps de | 200 dernières années | Depuis le début des années 50 | Depuis le début des années 90 |
| Objet d'étude | Fonctions de l'entrepreneur | Caractéristiques personnelles, traits des individus entrepreneurs et entrepreneurs potentiels | Processus de création d'une nouvelle entreprise |
| Hypothèse de base | L'entrepreneur joue/ ne joue pas un rôle important dans la croissance économique | Les entrepreneurs sont différents des non entrepreneurs | Les processus entrepreneuriaux sont différents les uns des autres |

Source : (Fayolle, 2002)

Partant de la présentation citée ci-dessus, et en tant qu'économètre, on s'insérera évidemment dans le cadre de l'approche déterministe, qui correspond au mieux à l'objet et à l'approche de notre étude.

2.2. L'entrepreneur selon Schumpeter

Lorsqu'il est question d'entrepreneuriat, on ne peut présenter les approches ci-dessus, sans présenter la vision de Schumpeter qui reste évidemment une référence quasi incontournable dans la théorie économique.

Selon cet économiste, le passage d'une économie d'un état à celui de développement est lié à trois causes essentielles (Liouville, 2002):

- La croissance continue de la population et de l'appareil productif ;
- L'évolution de l'environnement ayant un impact positif sur l'économie (changements sociaux, décisions politiques, etc.) ;
- La reconnaissance et la mise en application de nouvelles possibilités dans la vie économique, le progrès scientifique

constituant selon Schumpeter une source quasi permanente pouvant donner naissance à de telles nouveautés.

La troisième cause constitue pour Schumpeter le fondement de la fonction d'entrepreneur, c'est-à-dire la reconnaissance et la mise en application de nouvelles possibilités dans le domaine économique. Cette fonction s'effectue lors de l'exécution de l'une des cinq types d'activités suivantes :

- Production et la mise en application de nouveaux produits ou de nouvelles qualités de produits ;
- Introduction de nouvelles méthodes de production (Cette activité apparaît dans la littérature comme référence déterminante chez Schumpeter pour définir l'entrepreneur) ;
- Introduction de nouvelles formes d'organisation de l'industrie ;
- Conquête de nouveaux marchés ;
- Accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

Les activités mentionnées ci-dessus sont plus difficiles à exécuter que celles des activités déjà connues, en particulier en l'absence de données objectives du fait de la nouveauté de celles-ci.

Ainsi, pour être entrepreneur schumpetérien, il ne suffit pas de créer une entreprise visant seulement à copier un produit ou un service déjà existant. Car pour Schumpeter l'entrepreneur est celui qui favorise l'émergence et le développement de nouvelles possibilités non encore connues dans l'environnement économique. L'entrepreneur se situe donc au cœur du processus d'innovation et doit avoir par conséquent un certain niveau scientifique. Ainsi pour Schumpeter si la création d'entreprise ne débouche pas sur une innovation, elle ne conduit pas à exercer la fonction d'entrepreneur.

Cependant, Schumpeter ne dit pas que l'entrepreneur doit absolument être à l'origine des idées permettant de donner genèse à la nouveauté. Au contraire, bien que Schumpeter soit attaché aux progrès issus des techniques, son idée principale est qu'il revient à l'entrepreneur de trouver de nouvelles applications visant à valoriser les résultats des progrès scientifiques et techniques.

Le profil-type de l'entrepreneur schumpetérien n'est pas celui d'un inventeur. Sa mission est de parvenir à détecter des inventions en vue

de les transformer en bien ou service acceptable par la sphère économique. Donc pour Schumpeter il n'est pas nécessaire de participer aux travaux d'invention, mais il suffit de percevoir des opportunités d'application à partir des connaissances existantes. Cela ne signifie pas par ailleurs, que l'entrepreneur ne doit pas avoir un profil de technicien, mais Schumpeter ne fait pas une condition nécessaire, ni une condition suffisante pour exercer la fonction d'entrepreneur. Ainsi la fonction d'invention et la fonction d'innovation sont séparées chez Schumpeter.

Ainsi de cette présentation, il apparaît, clairement, que l'entrepreneur selon la vision schumpétérienne, doit avoir un certain niveau d'instruction et qui doit être, selon les résultats des études empiriques au-dessus du niveau de la moyenne de la population.

En effet, les créateurs d'entreprises ayant un niveau d'instruction élevé (par exemple universitaire ou technicien supérieur) peuvent contribuer de diverses façons à la croissance et à la vitalité de l'économie, dont entre autres nous citons les points suivants :

- Ils représentent une source d'innovation, ils sont particulièrement capables et surtout habiles à appliquer les développements technologiques récents aux besoins du marché.
- Ils peuvent contribuer à la vitalité du marché en ravivant la concurrence avec les entreprises déjà établies sur le terrain.
- Par leurs capacités managériales, ils sont capables de générer un certain nombre d'emplois.
- Ils sont considérés par les grandes entreprises, comme des sous-traitants fiables et de qualité.
- Les études empiriques montrent, aussi, que les taux de survie et de réussite des entreprises sont plus élevés chez les créateurs universitaires que chez les non universitaires.

Sur la base de ces éléments cités plus haut, l'objectif de la présente contribution n'est pas de chercher les caractéristiques des universitaires créateurs d'entreprises, mais de tenter de faire le point sur l'existence ou non d'une relation, entre les diplômés des porteurs projets délivrés par les universités et les activités créées par ces derniers dans le cadre du dispositif ANSEJ. Ainsi notre recherche a

pour finalité d'apporter des éléments de réponse à des questionnements qui se sont posés et qui se posent souvent dans le champ entrepreneurial.

En effet, dans le cadre de l'approche déterministe, de nombreux travaux empiriques (Schiller & Crewson, 1997) ont étudié la relation entre le niveau de scolarité des individus et la décision à devenir des créateurs d'entreprises. Ainsi, selon les conclusions des recherches empiriques réalisées dans le champ entrepreneurial, un niveau d'étude universitaire accroîtrait les capacités managériales de l'individu ce qui probablement permettrait la durabilité et par conséquent la réussite de l'entreprise, néanmoins, il ressort qu'un niveau universitaire offre aussi, des possibilités d'accès à des postes d'emplois dans des entreprises ou des administrations et institutions principalement publiques ce qui constitue dans notre société une source de reconnaissance sociale importante, ce qui diminuerait la motivation des individus détenteurs de diplômes universitaires à devenir créateurs d'entreprises.

Dans le champ entrepreneurial beaucoup d'études empiriques se sont concentrées sur l'analyse de la relation qui existe entre le niveau scolaire du créateur et la création d'entreprise (Evans & Jovanovic, 1989 ; Evans & Leighton, 1989 ; Robinson & Sexton, 1994 ; Crant, 1996 ; Orser & Hogarth-scott, 1998 ; Blanchflower, Oswald, & Stutzer, 2001; Davidsson & Honig, 2003 ; Vaillant & Lafuente, 2007; Brixy, Sternberg, & Stüber, 2012) mais rarement des études empiriques se sont intéressées à la relation qui existe entre le type de diplôme universitaire du créateur et l'activité de l'entreprise créée.

Par ailleurs, il est primordial, aussi, de distinguer dans la théorie entre les cursus universitaires qui débouchent sur un niveau d'instruction (niveau universitaire) et ceux qui débouchent sur des qualifications (un métier qui est en même temps un niveau d'instruction).

Cette réflexion qui a trait à distinguer entre le niveau d'instruction et la qualification, nous a induit à s'insérer dans une problématique tout à fait différente des travaux classiques. Elle consiste à faire tester l'existence d'une relation entre le type de diplôme délivré par les universités algériennes et le type d'activité créée par des porteurs de

projets universitaires et ce, en prenant comme exemple les entreprises à créer (souhaitées ou en cours de création) par les diplômés universitaires dans le cadre du dispositif ANSEJ.

3. Cadre Méthodologique et test d'hypothèse

3.1. Méthodologie de la recherche

Dans le cadre de cette étude, il a été utilisé les résultats d'une enquête réalisée par nous-mêmes au niveau de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) durant l'année 2011. Pour ce faire un questionnaire a été élaboré comprenant des questions ayants traits à la spécialité d'étude du créateur et le type d'activité souhaitée.

L'échantillon de l'étude est constitué de 302 promoteurs ont accepté de répondre et de remplir le questionnaire de l'enquête.

Dans notre étude nous allons d'une certaine manière s'intéresser à la huitième cause qui empêche la survie des entreprises à savoir la compatibilité entre la formation et le projet d'investissement. Les freins à la survie d'entreprise sont de manière générale :

- Mauvaise gestion
- Imprévoyance
- Défectuosités dans le mouvement de trésorerie
- Rapide ralentissement de l'activité
- Etude approximative dans le montage et l'évaluation des projets d'investissement
- Le manque d'autofinancement après la mise en œuvre du projet
- La mauvaise stratégie de commercialisation de produits et services
- La nature des activités exercées et le type de formation des gestionnaires

3.2. Cadre théorique du test d'hypothèse

Dans la pratique, il existe plusieurs indicateurs statistiques permettant de répondre à la question objet de notre étude, dans notre étude nous allons utiliser le coefficient de Khi² et le coefficient de contingence. Ces derniers sont calculés pour établir ou non l'existence d'une relation entre deux variables qualitatives.

Dans la logique d'un test statistique, il y'a toujours deux hypothèses à tester, l'hypothèse de recherche est son alternative, ce qui nous amène à la réalisation du test d'hypothèse suivant :

- La première hypothèse : stipule que la relation entre les deux variables, c'est-à-dire comme dans le cadre de notre étude entre le type de diplôme des promoteurs universitaires et l'activité souhaitée par ces derniers est due au hasard, autrement dit qu'il n'y a pas de relation (absence de relation) ;
- La seconde hypothèse : suggère que la relation entre le type de diplôme des promoteurs universitaires et l'activité souhaitée par ces derniers ne peut être attribuée au hasard, donc, il existe un lien entre les deux variables au sein de la population de l'échantillon étudié.
- On considère une marge pour lequel le risque d'erreur est maximum, en général ce risque est fixé à 5% (seuil de signification).

On ne peut poursuivre l'étude, sans la présentation de la procédure permettant la réalisation du test du Khi^2 , supposons que nous ayant des données observées sur un échantillon tiré au hasard dans une population donnée, et on veut tester est ce qu'il existe une relation entre deux observations (variables X et Y) ce qui revient à poser les hypothèses suivantes :

H0 : Les variables X et Y sont indépendantes

H1 : Les variables X et Y sont dépendantes

Avec comme remarque importante les variables X et Y sont qualitatives.

Sous l'hypothèse H0, la distance entre les deux tableaux (c.à.d. entre le tableau des observations et le tableau théorique calculé à partir du tableau des observations) suit une loi du Khi^2 à ddl degrés de liberté. Ce dernier est calculé par la formule suivante :

$$\text{ddl} = (\text{Nombre de modalités lignes} - 1) * (\text{Nombre de modalités colonnes} - 1)$$

On choisit un seuil de signification (par exemple 5%) et on lit dans une table de Khi^2 la valeur théorique correspondante au croisement de la valeur du seuil de signification avec la valeur du degré de liberté (ddl)

Si la valeur du Khi^2 observée (calculée) est très supérieure à la valeur du Khi^2 tabulée ou théorique : On retient l'hypothèse H1 (c'est-à-dire qu'il existe un lien entre les deux variables étudiées). Sinon on rejette l'hypothèse H1 et on accepte l'hypothèse H0.

3.2. Test des hypothèses de recherche

L'utilisation du logiciel SPSS version 20, nous a permis d'avoir les résultats suivants.

3.1.1. Test d'indépendance entre le type de diplôme et le type d'activité souhaitée

Tableau 3. Les résultats du test du Khi^2

| | Valeur | ddl | Signification asymptotique |
|-------------------------------|----------|-----|----------------------------|
| Khi-deux de Pearson | 7511,518 | 304 | ,000 |
| Rapport de vraisemblance | 4600,199 | 304 | ,000 |
| Khi-deux de Pearson théorique | 4444 | | |
| p-value | < 0,0001 | | |
| Alpha | 0.05 | | |
| Nombre d'observations valides | 302 | | |

De notre étude, il ressort clairement que la valeur du Khi^2 observée (7511,518) est supérieure à la valeur du Khi^2 théorique (4444). Ainsi, nous pouvons conclure qu'il existe bien une relation entre les deux variables, c'est-à-dire entre, d'une part, les types de diplômes délivrés par les universités, et d'autre part, les activités souhaitées par les promoteurs.

3.1.1. Coefficient de contingence

Tableau 4. Calcul du coefficient de contingence

| | | Valeur | Signification asymptotique |
|-------------------------------|----------------------------|--------|----------------------------|
| Nominal par Nominal | Phi de Pearson | 2,552 | ,000 |
| | V de Cramer | ,638 | ,000 |
| | Coefficient de contingence | ,931 | |
| Nombre d'observations valides | | 302 | |

Le calcul du coefficient de contingence fait apparaître, aussi, un résultat très proche de 1 (égal à 0,931), ce qui démontre qu'il existe une très forte corrélation entre les formations dispensées par les universités et par conséquent les types de diplômes délivrés et ce que les diplômés souhaitent exercer comme activité sur le terrain,

La réalisation du test de χ^2 et le calcul du coefficient de contingence, ainsi que le coefficient de Cramer (0,638) permettent d'affirmer l'existence d'une relation très forte entre le type de diplôme délivré par les universités et le type d'activités souhaitées par les promoteurs universitaires, donc on peut dire qu'il y'a effectivement une certaine relation entre l'université algérienne et son environnement, et plus particulièrement avec son environnement économique.

4. Conclusion

Depuis l'indépendance et jusqu'à une période récente, l'université Algérienne s'est cantonnée essentiellement à former des cadres nécessaires et indispensables au développement et au fonctionnement de la sphère de production de biens et de services. Cette situation a conduit inévitablement l'université à négliger son rôle à former également des porteurs de projets. Néanmoins on peut dire que le phénomène a cependant pris un envol considérable ces dernières années surtout depuis l'année 1993.

Ce développement tient fortement à l'évolution de l'attitude des pouvoirs publics, de la société et surtout des universités vis-à-vis des spin-offs. Jusqu'au la fin des années 1990, parfois même au-delà, les

universités se montraient hostiles ou, au mieux, indifférentes à leur égard. Les spin-offs se trouvaient alors au centre d'un débat culturel, les universités considérant la poursuite d'objectifs de développement de l'esprit d'entreprises chez les étudiants comme incompatible avec l'esprit de la recherche scientifique cet état de fait est fortement présent jusqu'à nos jours chez certains de nos gestionnaires des universités, qui stipule que celle-ci devant être totalement orientés à la formation académique orientés vers la formation des cadres indispensable au fonctionnement de la sphère de production de biens et des services.

Cette nouvelle mission amène de nombreuses questions, mais la plus importante à notre avis est : L'existence ou non d'une relation entre l'université et son environnement surtout économique.

Notre étude a permis de répondre à cette question. C'est pourquoi, Il serait souhaitable de mettre en place une politique visant à développer l'esprit entrepreneurial au sein de l'université algérienne, qui doit passer nécessairement par la mise en place des actions suivantes :

- Un module sur la création d'entreprise qui doit être dispensé à titre facultatif à l'ensemble des étudiants, qui le souhaite, et surtout pour ceux qui sont en fin de cursus et ce, pour leur faire découvrir qu'il existe une autre façon de décrocher un poste d'emploi et ce, à travers la création de son propre emploi par le biais de la création d'une entreprise ;
- Une structure à l'intérieur de l'université (genre d'incubateur ou centre d'accompagnement), qui permet aux porteurs d'idées de projets de création d'entreprise de valider au moins du point de vue scientifique et académique leur action entrepreneuriale :
 - Approfondissement et adaptation des idées des porteurs de projets à la personnalité de l'individu – c'est-à-dire étude de la compatibilité individu-projet-
 - Accompagnement des étudiants pour réaliser des études de marché, des plans financiers, des plans stratégiques, business plan...etc.

L'ouverture de l'université algérienne sur son environnement, principalement l'environnement économique, doit se concrétiser en réalité par la formation des cadres indispensable à la sphère de

production et en même temps des porteurs de projets, et ce, par la mise en place des formations et des spécialités en parfaite adéquation avec la demande de l'environnement surtout avec l'environnement économique.

En conclusion de notre étude, il faut dire qu'il est nécessaire aux universités de s'impliquer dans la nouvelle forme de formation des universitaires ont les impliquant dans la nouvelle stratégie de développement économique qui est basé sur l'entrepreneuriat comme fenêtre de développement économique et sociale.

Références

Albert, P. (1998). Pourquoi la France a du mal à produire des entrepreneurs. *L'Entreprise*, 150, 92-94.

Blanchflower, D., Oswald, A., & Stutzer, A. (2001). Latent entrepreneurship across nations. *European Economic Review*, 45(4-6), 680-691.

Bonneau, J., & Francoz, D. (1995), Profil du créateur et survie de l'entreprise. *INSEE Première*, 372.

Brixy, U., Sternberg, R., & Stüber, H. (2012). The Selectiveness of the Entrepreneurial Process. *Journal of Small Business Management*, 50, 105-131.

Capron, H. (2009). *Entrepreneuriat et Création d'entreprises*. Paris : Editions De Boeck université.

Cincera, M., Greunz, L., Guyot, J.L., & Lohest, O. (2006). Capital humain et processus de création d'entreprise : Le cas des primo créateurs wallons Working paper, *Research series DULBEA*, 06-11.

Crant, J. M. (1996). The proactive personality scale as a predictor of entrepreneurial intentions. *Journal of Small Business Management*, 34(3), 42-49.

Davidsson, P., & Honig, B. (2003). The Role of Social And Human Capital Among Nascent Entrepreneurs. *Journal of Business Venturing*, 18, 301-331.

Evans, D. S., & Jovanovic, B. (1989). An Estimated Model of Entrepreneurial Choice under Liquidity Constraints. *Journal of Political Economy*, 97(4), 808-827.

- Evans, D., & Leighton, L. S. (1989). Some Empirical Aspects of Entrepreneurship. *American Economic Review*, 79(3), 519-35.
- Fayolle, A. (2002). Du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial : quelques idées et pistes de recherche. *6ème Congrès international francophone sur la PME (CIFPME)*. Montréal, Québec.
- Laviolette, E.M. (2006). Les Compétences entrepreneuriales : Définition et constitution d'un référentiel. *8ème Congrès international Francophone en entrepreneuriat et PME*, HEG Fribourg, Suisse.
- Fayolle, A. (2003). *Le métier de créateur d'entreprise*. Paris: Editions d'Organisation.
- Fayolle, A., & Lassas-Leclerc, N. (2005). L'engagement dans un processus de création d'entreprise : Application du modèle d'analyse de Bruyat à une étude de cas. *Cahiers de recherche*, 15.
- Garnet, W.B. (1990). What are we talking about when we talk about entrepreneurship? *Journal of business venturing*, 5(1), 15-28.
- Guyot, J.L., & Van Rompaey, B. (2002). Entrepreneuriat et création d'entreprise : revue de la littérature et état de la recherche. Discussion papers, *Ministère de la Région wallone, SEA. 0201*, 51 p.
- Jambu, M. (1989). *Exploration informatique et statistique des données*, Paris : Edition Bordas.
- Laurier, P. (2001). *Créer une entreprise*. Paris : Dunod.
- Liouville, J. (2002). La fonction d'entrepreneur: Schumpeter revisité. *Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat*. http://www.entrepreneuriat.com/actes_congres2.htm
- Orser, B., & Hogarth-scott, S. (1998). Case analysis of canadian self-employment assistance programming. *Entrepreneurship and regional development*, 10, 51-69.
- Papin, R. (2003). *Stratégie pour la création d'entreprise*. Paris : Dunod.
- Poitevineau, J. (2004). L'usage des tests statistiques par les chercheurs en psychologie : Aspect normatif, descriptif et prescriptif. *Mathematics and social sciences*, 167(3), 5-25.
- Robinson, P. B., & Sexton, E. A. (1994). The effect of education and experience on self-employment success. *Journal of Business Venturing*, Elsevier, 9(2), 141-156.

Schiller, B. R., & Crewson, P. E. (1997). Entrepreneurial Origins: A Longitudinal Inquiry. *Economic Inquiry*, 35(3), 523-31.

Schmitt, C. (2001). Université et entrepreneuriat, *ESM-IAE*.

Vaillant, Y., & Lafuente, E. (2007). Do different institutional frameworks condition the influence of local fear of failure and entrepreneurial examples over entrepreneurial activity? *Entrepreneurship & Regional Development*, 19(4), 313-337.

Van Caillie, D., & Lambrecht, C. (1995). L'entrepreneur, ses motivations, sa vision stratégique, ses objectifs. Working paper, *chaire PME 1995 de la caisse Nationale du Crédit Professionnel de Belgique*.

Annexes

Tableau 5. Caractéristiques sociodémographiques de la population enquêtée

| | Nombre | Fréquence |
|--|--------|-----------|
| Répartition selon l'âge | | |
| Moins de 20 | 1 | ,3 |
| 20-25 | 77 | 25,5 |
| 26-30 | 161 | 53,3 |
| 31-35 | 43 | 14,2 |
| Plus de 35 | 20 | 6,6 |
| Répartition selon le genre | | |
| Masculin | 201 | 66,6 |
| Féminin | 101 | 33,4 |
| Type de diplôme | | |
| Professionnel (Technique) | 228 | 75,5 |
| Académique | 74 | 24,5 |
| Expérience professionnelle | | |
| Oui | 250 | 82,8 |
| Non | 52 | 17,2 |
| Parent entrepreneur | | |
| Oui | 53 | 17,5 |
| Non | 249 | 82,5 |
| Situation avant la création de l'entreprise | | |
| Etudiant | 62 | 20,5 |
| Chômeur | 137 | 45,4 |
| Salarié | 103 | 34,1 |